



LE TRÈS R CACHÉ



▶ INTERVIEW

M. Aly Ngouille Ndiaye
Ministre de l'Industrie et
des Mines du Sénégal

«Dans le PSE, nous
visons à générer plus de
valeur ajoutée à travers
la transformation des
ressources locales»

INTERVIEW ▶

**M. Mouhamadou
Moustapha Aidara**
RELOGOM

«...trouver un équilibre
entre les intérêts de l'Etat,
ceux des Collectivités
locales et ceux des
compagnies minières»

▶ INTERVIEW

**M. Mamadou Lamine
Diallo**
RGM

«...défendre les intérêts des
populations qui habitent
dans les zones d'exploitation
des ressources minérales»

▶ PORTRAIT

Mme Khady Khole
Membre de WIM Sénégal

**Ingénieure Génie
Civil au service de la
Topographie minière**



Notre vision : Être le chef de file mondial dans la création de valeur supérieure pour nos parties prenantes par l'entremise de l'exploitation minière



IAMGOLD[®]

C O R P O R A T I O N

IAMGOLD (www.iamgold.com) est un producteur aurifère de rang intermédiaire possédant cinq mines d'or situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques au Canada, en Amérique du Sud et en Afrique s'ajoutent des projets de développement et d'exploration. IAMGOLD évalue continuellement des occasions d'acquisition de croissance et est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

ÉDITORIAL

Lika Scott | WIM SÉNÉGAL



Editio Princeps !

C'est assez courant d'utiliser cette locution latine pour saluer l'édition spéciale et originale d'un ouvrage.

Notre revue, WIM Magazine a été conçu par les membres de l'association Women In Mining Senegal (WIMS). A titre de rappel, WIMS est la première Association nationale des Femmes travaillant directement ou indirectement dans le secteur des Mines et des Industries Extractives au Sénégal. Ce qui en fait un melting-pot de métiers, de parcours et d'expériences dans sa composition.

Et c'est dans ce cadre que s'inscrit le caractère spécial de la première édition de cette revue, entièrement préparée et éditée par ses membres.

Editio Princeps !

Pour la première fois, WIMS vous fait découvrir, à travers les écrits, un sanctuaire d'idées et d'actions qui, nous espérons, vous inspireront. En Mars 2015 déjà, WIMS présentait son programme d'activités sur le thème : «**Promotion des Industries Extractives et Médiation Sociale**». C'est autour de ce thème que vous plongerez et naviguerez, au fil des pages, dans notre univers de réflexion et de partages.

Editio Princeps !

«J'appelais de mes vœux la parution du chef-d'œuvre de l'écrivain véritable: un livre blanc, constitué de pages blanches, sans un seul mot. Au lecteur d'y lire ce qu'il voudrait, au gré de sa plus grande liberté», disait un grand écrivain.

Nous appelons de nos vœux la parution de la première édition de WIM Magazine. A vous, chers lecteurs, d'y déguster ce que vous voudrez, au gré de votre plus grande liberté !

Bonne lecture !

Une Publication : WIM MAGAZINE

**Comité de Rédaction : Salimata Bâ Ndiaye - Aminata Cissé - Oumou Dia - Aida Diop
Bineta Fall Ngom - Khady Khole - Mame Codou Ndiaye - Lika Scott**

Design & Ergonomie : Mohamed Mamoune WADE

Imprimerie : La Rochette

Distribution : Women In Mining Sénégal

SOMMAIRE



PRÉSENTATION DE WIM SÉNÉGAL

6// UN RÉSEAU DES FEMMES DANS LES MINES, INDUSTRIES EXTRACTIVES ET FILIÈRES ASSOCIÉES

Women In Mining Sénégal (WIM Sénégal) est une association citoyenne, nationale et hétéroclite, créée en Octobre 2012 sur le réseau social professionnel LinkedIn. Son but est de mettre en réseau les femmes du secteur des mines et des autres industries extractives tout en assurant la promotion du leadership féminin dans ce secteur.



INTERVIEW

14// ALY N. NDIAYE

«Les objectifs de WIM Sénégal cadrent avec la vision du Président Macky Sall»

WIM SÉNÉGAL

RÉALISATIONS.....8

GIRLS FOR MINING..... 12

GREEN BUSINESS 10

LA PAROLE À..... 13

PÉTROLE & GAZ.....26

PLAIDOYER

18// POUR L'INTÉGRATION DU GENRE DANS LE SECTEUR MINIER

La Vision minière pour l'Afrique (VMA), adoptée par les Chefs d'États et de gouvernements d'Afrique en février 2009, préconise une exploitation transparente, équitable et optimale des ressources minérales pour une croissance durable et un développement socioéconomique généralisé en Afrique.

RSE SÉNÉGAL

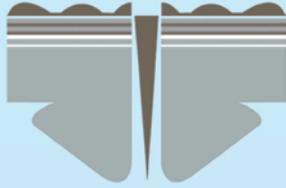


21// PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE RSE SÉNÉGAL

De la RSE pour un Développement Durable !

Créée en 2008, l'Initiative RSE Sénégal vise à promouvoir le concept de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au Sénégal et en Afrique de l'Ouest.

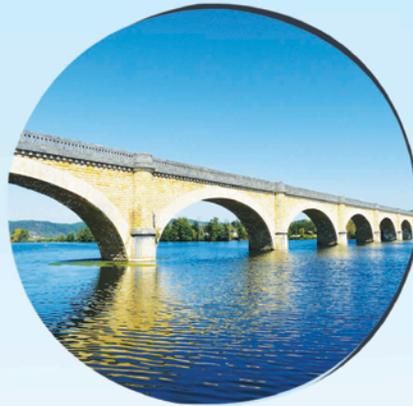
LABOSOL - AGTS



LABOSOL - AGTS SA

GEOTECHNIQUE, LABORATOIRE, INGENIERIE, ESSAIS & MESURES

Geotechnics, Laboratory, Engineering, Tests and Measurements



ISO 9001

LL-C (Certification)

Présentation

LABOSOL-AGTS est une société de droit sénégalais créée à Dakar en 1994.

Filiale du groupe **APAVE INTERNATIONAL**, LABOSOL-AGTS est un bureau d'études de sols dont la mission est de développer les métiers liés à la Technologie, à la Géotechnique (mesures et essais) et l'utilisation des matériaux de construction pour le bâtiment, les travaux publics et l'industrie.

LABOSOL-AGTS œuvre principalement pour les Services Techniques de l'Etat (Ministères, Directions et Agences), des entreprises privées, des Bureaux d'Etudes, des promoteurs privés et des particuliers. La société jouit d'une bonne notoriété et est perçue comme un laboratoire BTP de référence pour les sols et matériaux au Sénégal et dans la sous-région (Mauritanie, Mali, Gambie, Guinée Bissau, Niger, Tchad, Djibouti, Guinée Conakry, Guinée Equatoriale, Sierra-Léone, Gabon, Congo, Ouganda).

LABOSOL-AGTS œuvre principalement pour les Services de l'Etat (Ministères, Directions et Agences), les entreprises privées, les Bureaux d'Etudes, les promoteurs privés et les particuliers. La société jouit d'une bonne notoriété et est perçue comme un laboratoire BTP de référence pour les sols et matériaux au Sénégal, en Mauritanie, au Mali, en Gambie, en Guinée Bissau, en Guinée Conakry, en Guinée Equatoriale, au Niger, au Tchad, en République de Djibouti, en Sierra Leone, au Gabon, au Congo et en Ouganda.

La Géotechnique au service de la construction

Nos domaines d'intervention

- **Forages, sondages et essais in-situ**
Drilling, soil surveys and in situ tests
- **Laboratoire (géotechnique, routier, béton)**
Laboratory (geotechnics, road, concrete)
- **Ingénierie géotechnique**
Geotechnical engineering
- **Contrôle qualité, assistance technique**
Quality control, Technical assistance
- **Instrumentation, mesures de déflexion**
Instrumentation, deflection measurements
- **Etudes hydrogéologiques**
Hydrogeological studies
- **Topographie**
Topography
- **Géophysique**
Geophysics
- **Formation**
Training



POUR TOUTES INFORMATIONS

BUREAU DAKAR

Sotrac Mermoz près de l'Université du Sahel, Villa N° 20
BP : 11332 – Dakar, Peytavin – SENEGAL
Tél.: (+221) 33 865 31 51 – Fax (+221) 33 825 56 22
Email: labosol.dakar@labosol.sn

BUREAU SAINT-LOUIS

Khor Sérasse Cité Vauvert N° 822
Tél.: (+221) 33 961 08 54
Email: labosol.saintlouis@labosol.sn

www.labosol.sn

Nous mettons en avant la qualité, la fiabilité,
la rapidité et la sécurité

◀ PRÉSENTATION WIM SÉNÉGAL

UN RÉSEAU DES FEMMES DANS LES MINES, INDUSTRIES EXTRACTIVES ET FILIÈRES ASSOCIÉES



Women In Mining Sénégal (WIM Sénégal) est une association citoyenne, nationale et hétéroclite, créée en Octobre 2012 sur le réseau social professionnel LinkedIn. Son but est de mettre en réseau les femmes du secteur des mines et des autres industries extractives tout en assurant la promotion du leadership féminin dans ce secteur.

WIM Sénégal regroupe, en son sein, des professionnels évoluant directement ou indirectement dans le secteur des industries extractives et leurs secteurs d'approvisionnement pour défendre et développer le leadership féminin, lutter contre les déséquilibres systémiques et promouvoir un développement inclusif et durable.

Depuis sa création sur la plateforme LinkedIn, WIM Sénégal connaît une progression rapide et une forte adhésion de nouveaux membres. De nos jours, elle compte une centaine de membres et occupe la 2ème place derrière WIM Toronto.

L'assemblée Générale constitutive

de l'association s'est tenue en Août 2014, soit deux ans après sa création sur le réseau social professionnel LinkedIn, en présence du Directeur des Mines et de la Géologie du Sénégal M. Ousmane Cissé, permettant ainsi à WIM Sénégal de s'ériger au rang des associations légalement reconnues. Cette Assemblée Générale a également permis d'élire un Conseil d'Administration et un bureau chargé de contrôler et de faire fonctionner le réseau.

WIM Sénégal est également membre fondateur du Réseau des associations de femmes du secteur minier et pétrolier en Afrique de l'Ouest dénommé WIMOWA (Women In Mining of West Africa).

Promouvoir l'intégration des femmes dans le secteur

WIM Sénégal, lors de son Assemblée Générale constitutive, s'est fixée comme objectif global de promouvoir l'intégration des femmes et leur développement professionnel dans le secteur des industries extractives et leurs secteurs d'approvisionnement.

WIM Sénégal vise également l'optimisation dans la durée des retombées économiques du secteur en faveur des communautés minières.

Et comme objectifs spécifiques, on peut citer :

- la promotion du leadership et de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur des mines et autres industries extractives et leurs secteurs d'approvisionnement au Sénégal
- le développement professionnel de ces femmes
- la mise en réseau des professionnelles du secteur
- la participation au développement socioéconomique dans les zones d'activités des mines et des autres industries extractives au Sénégal
- la promotion des métiers de la mine et des autres industries extractives auprès des étudiantes sénégalaises, en particulier des filières techniques.

LA VERSION NUMÉRIQUE DU MAGAZINE DISPONIBLE SUR: <https://www.senkiosk.com/reussir>



RÉUSSIR



«LE MAGAZINE DU BUSINESS»,
ENTREPRISES, ÉCONOMIE & ACTUALITÉS

Paraît depuis **10 ans**
et s'adresse aux décideurs,
managers, entrepreneurs et
cadres. Notre positionnement
éditorial et la qualité de
nos dossiers mensuels ont
fait de RÉUSSIR, le support
business de référence et le
vrai baromètre du monde des
affaires et de l'économie.

ESPACE UEMOA

RÉUSSIR offre tous les mois à ses
lecteurs sa vision de l'économie
dans un Sénégal et une Afrique
émergents et pleins de challenges.
Finance, micro- finance, PME, banques,
assurances, secteur informel, business
communautaire, télécoms, énergie,
portraits et success stories et autres
grands sujets en rapport avec
l'Economie et le Business.

◀ RÉALISATION WIM SÉNÉGAL

Il faut noter que plusieurs activités et initiatives menées par WIM Sénégal sont en effet antérieures à sa constitution en association légale. Le dynamisme des membres du réseau a permis de publier diverses rubriques et d'établir des échanges au niveau de la plateforme virtuelle du réseau social et professionnel LinkedIn.

Les réalisations les plus marquantes peuvent être résumées ainsi :

Le Portrait du Mois

Il s'agit d'une rubrique-phare qui a permis de dresser, mensuellement, le profil universitaire et professionnel d'un membre du réseau, en mettant en exergue une thématique avec un focus particulier soit sur les aspects sociaux, techniques, économiques, etc.

«Le Portrait du Mois» a permis à un membre de WIM Sénégal, diplômée en comptabilité et opératrice d'engins miniers d'être nommée pour le projet «100 Inspirational Women In Mining», organisé par Women In Mining United Kingdom, qui met en exergue les cent femmes les plus inspirantes du secteur des mines dans le monde qui pourront, en l'occurrence, servir de modèle de réussite professionnelle aux jeunes générations.

En 2014, WIM Sénégal a organisé un concours d'entreprenariat dénommé WIMDA (WIM De l'Année). Il s'agit d'un concours qui finance la meilleure promotrice de projet membre du réseau. Quatre projets ont concouru.

L'étude socio-économique d'une thèse de Mme Bineta Fall Ngom, membre du réseau, sur la revalorisation des Schlamms des Industries Chimiques du Sénégal au profit de l'industrie agricole a été primée.

La seconde Edition se poursuit avec à la clé deux primes de cinq cent mille FCFA (500 000FCFA) pour les deux meilleurs projets sélectionnés ainsi qu'un accompagnement pour une bonne exécution des projets.

Une Formation en Leadership

En Mars 2015, une formation sur le Leadership a été dispensée par le Centre de Qualification au Perfectionnement aux Métiers de l'Entreprise (CQPME) à 15 membres de WIMS. Cette formation sur le Leadership a permis aux participants de comprendre les différentes positions de Leadership, les avantages et les inconvénients, connaître les meilleurs pratiques en matière de délégation et de tenue de réunion.

Un séminaire sur l'Entreprenariat féminin



Remise du 1er prix Concours WIMDA par Mr Ousmane CISSE, Directeur des Mines et de la Géologie du Sénégal

En Mars 2015, WIMS avait organisé un séminaire sur le thème de «l'Entreprenariat des Femmes dans les Mines et Industries Extractives au Sénégal». Le séminaire avait pour objectif principal de présenter les défis et les opportunités du secteur, principalement autour de la transformation locale des ressources minérales, de la sous-traitance locale et des filières d'approvisionnement.

En 2012 déjà, le thème du Salon

International des Mines : «Création d'une solution locale pour la chaîne de fourniture des biens et services au secteur minier de l'Afrique de l'Ouest » exprimait combien il fût important d'accroître le taux d'absorption par les entrepreneurs locaux des capitaux étrangers investis dans le secteur minier.

«Aujourd'hui, il ne suffit plus de parler uniquement de fournitures de biens et services, mais aussi de transformation locale des matières premières. Il est nécessaire d'être audacieux pour associer l'industrie extractive à l'industrie de première transformation, afin de créer une industrie structurée avec une vision à long terme, porteuse de solutions en réponse aux besoins sociétaux. Cela favoriserait incontestablement le passage d'une économie de rente à une économie de croissance partagée,

à travers le développement de secteurs stratégiques par les marchés finaux : construction, transports, énergie, etc.» a rappelé Lika Scott, la Présidente de WIMS, dans son discours d'ouverture du séminaire.

Ainsi, la mise en place d'un Comité National Stratégique pour la filière des Industries Extractives et de Première Transformation a été préconisée pour définir les mécanismes qui favoriseront une plus grande transformation de nos ressources minérales locales.

Un Atelier d'échanges sur la RSE

Le 20 Novembre 2015, lors de la 7ème édition du Forum International sur la RSE au Sénégal, WIMS a organisé un atelier d'échanges autour des thématiques, «*Capacité entrepreneuriale des Femmes en vue de leur pleine participation à la transformation structurelle de notre économie et Leadership des Femmes et apport des entreprises et organisations socialement engagées pour une valorisation du capital humain dans les zones d'activités minières*». Cet atelier d'échanges a été réalisé en partenariat avec RSE Sénégal, ICM Sénégal, l'Ambassade du Canada au Sénégal.

Les thématiques choisies émanent de constats généraux tels que la faible productivité des PME au Sénégal, principalement le fait que les femmes soient destinées

à la production de petite échelle à cause des contraintes sociales, mais aussi une forte présence du secteur informel et un manque de cadre incitatif. Par ailleurs, nous pensons que tous les acteurs doivent participer à structurer de manière durable les activités des femmes résidant dans les communautés

Lors du forum RSE, les principales problématiques soulevées, les propositions apportées par les intervenants, les échanges tenus avec les participants ont abouti aux conclusions générales suivantes :

| La nécessité de formaliser ce Comité National Stratégique pour la transformation des Ressources Minérales avec pour principaux objectifs :

- Un développement du tissu industriel en faveur de la transformation locale des ressources minérales (PME / PMI) avec des créations d'emplois

- La valorisation du capital humain pour répondre aux nouveaux besoins stratégiques de ce développement économique

- La définition de mesures incitatives favorisant le développement des PME/PMI dirigées par des Femmes et spécialisés dans la transformation première des ressources minérales ; mais également le développement de titres miniers et permis d'exploitation pour les Femmes

| WIM Sénégal proposera dans son programme d'activités, des outils permettant :

- une meilleure prise en compte des entreprises de Femmes dans les marchés offerts par le secteur minier

- une meilleure prise en compte des problématiques posées par les Femmes dans le monde professionnel du secteur minier.

LA CONTRIBUTION DE WIMS AU CODE MINIER

En Mars 2015, WIM Sénégal a été sollicité pour apporter sa contribution à l'Avant-Projet du Code Minier du Sénégal. En effet, cette contribution a permis de prendre en compte les aspects Genre et Diversité dans l'élaboration du nouveau Code Minier du Sénégal.

Les principales propositions ont été émises afin de renforcer l'interdiction des produits chimiques nocifs comme le cyanure et le mercure, l'interdiction du travail des enfants dans les mines artisanales ; mais également pour favoriser la mixité professionnelle, le maintien à l'emploi ; mais surtout pour veiller à ce que les femmes et les enfants bénéficient directement des programmes sociaux miniers existants. Women In Mining Sénégal pourrait ainsi servir de tremplin pour l'amélioration des conditions de vie des femmes à travers les retombées des activités minières, en pilotant des projets de transformation locale des ressources minérales, en développant les filières d'approvisionnement et de sous-traitance locale, pour participer ainsi à l'autonomisation des femmes et au développement socioéconomique de leurs localités.



GREEN BUSINESS DANS LE SECTEUR MINIER



Salimata Ba Ndiaye | Quelles opportunités entrepreneuriales dans la valorisation des déchets ?

Passer des Défis aux Opportunités!

GREEN BUSINESS

Le secteur des mines et des industries extractives est caractérisé par ses impacts socio-environnementaux préoccupants. La production de déchets en est un. Son incidence sur la santé publique et l'environnement fait que, les communautés et la société civile en général s'opposent aux projets miniers au détriment de l'industrie minière alors que la valorisation de ses déchets dans le cadre d'un green business, transformerait ces derniers en ressources pour le développement durable des terroirs.

Le Green business ou l'économie verte est l'activité économique « qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources »¹. D'après Karl Burkart l'économie verte est basée sur les six principaux secteurs suivants : l'Énergie renouvelable, la Construction Ecologique, les Moyens de Transport, la Gestion de l'Eau, la Gestion des Déchets et l'Aménagement du Territoire.

L'économie verte est indispensable pour atteindre l'objectif 12 des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans lequel on prévoit :

D'ici à 2020, d'instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur

déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement. D'ici à 2030, de réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

Les PME et TPE sont presque inexistantes dans le secteur minier. Ceci serait dû aux lourds investissements que demande ce dernier et surtout au manque d'information sur les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat que peut offrir ce secteur.

Ainsi il serait opportun d'évaluer le nombre de PME et TPE pouvant être créé autour de la valorisation des déchets solides que produisent les industries extractives (les cimenteries) et les Mines d'or, de la réutilisation et recyclage des résidus et stériles miniers (Fly ash des centrales à charbon, bloc de roches) dans le domaine des BTP, de la transformation des déchets organiques en compost et l'utilisation des eaux polluées après traitement dans l'irrigation pour le développement de l'agriculture.

Le passage des défis sources aux opportunités peut être bénéfique à tous les acteurs. La création d'emploi par la floraison des PME et TPE est une solution pour l'Etat d'absorber le taux de chômage des jeunes qui est déjà élevé. L'action de réduire ou de transformer les impacts environnementaux en opportunités d'affaires pour les communautés engendre un climat de

confiance de paix et de stabilité pour l'entreprise. Enfin les retombées de l'économie verte ne peuvent être que nécessaire pour le développement local des zones minières et pour le bien-être des populations.

Cependant pour relever ce défi les acteurs devront travailler en synergie et chacun dans son domaine définir une politique permettant d'aboutir à l'économie verte.

Ainsi on attend :

De l'Etat, la mise en œuvre d'une stratégie nationale de gestion des déchets et la création d'une plateforme permettant la promotion de l'entrepreneuriat vert ;

Des entreprises, l'intégration dans leur politique RSE le volet entrepreneurial, l'ouverture d'opportunité par la sous-traitance, l'accompagnement dans la valorisation des déchets des PME et TPE.

Des élus locaux et sociétés civile en collaboration avec l'Etat, la création d'infrastructures de formation pour les jeunes et le renforcement de capacité pour les communautés.

Des universitaires, la production de résultats dans la valorisation des déchets miniers.

Le Développement durable ne peut se faire sans l'économie verte donc c'est le moment que le secteur minier s'y mette pour ne pas rater le Rendez Vous de 2030.



◀ CAS PRATIQUE GREEN BUSINESS

Bineta Fall Ngom | Les Schlamms phosphatés : Un déchet minier utile à l'agriculture



L'Agriculture, un des axes majeurs du Plan Sénégal Emergent (PSE), joue un rôle fondamental dans l'économie du pays. Une production agricole soutenue à long terme nécessite une utilisation appropriée des ressources du sol et le maintien ou l'amélioration de sa fertilité.



L'amélioration de la fertilité, facteur déterminant du rendement agricole, se traduit par la richesse du sol en éléments nutritifs notamment en azote (N), potassium (K) et phosphore (P). Le phosphore, indispensable à la croissance des plantes, constitue la carence chimique la plus fréquente dans les sols du Sénégal. Pour pallier à cela, un programme de phosphatage avec le phosphate de Taïba a été initié en 1977 pour restaurer la fertilité phosphorique des sols du pays.

Ce phosphatage pourrait également être effectué avec les schlamms qui sont issus du processus de déschlammage des minerais phosphatés en cours de prétraitement. Ces schlamms ont l'avantage d'être disponible en grande quantité et stockés dans les bassins à schlamms des Industries Chimiques du Sénégal.

Ces bassins font l'objet d'exploitation par les paysans

qui y pratiquent de nombreuses cultures tels le maraichage (chou, manioc, aubergine douce et aubergine amer, navet, piment, oignons...) et l'arboriculture fruitière (manguiers, bananiers,...)

Les schlamms ont la particularité d'être riche en P₂O₅ avec des teneurs > 18% mais aussi leur



composition minéralogique argileuse (granulométrie < 40 µm) leur confère des propriétés très favorables à un usage agricole avec une grande capacité de rétention en eau. Avec cette propriété, les paysans irriguent leur champ avec la boue de schlamms et peuvent rester après irrigation jusqu'à deux

semaine sans arroser.

Il serait ainsi intéressant, de mener des études sur les propriétés agronomiques de ces schlamms sur d'autres sols du pays, d'abord pour corriger les déficits phosphoriques des sols mais aussi pour servir d'amendement pour les sols acides et les sols perméables.

Valoriser ces schlamms participerait aussi à une diminution des risques environnementaux engendrés par leur exposition.

L'intérêt de cette étude sera aussi de déceler les risques potentiels liés à la présence des éléments nuisibles qui sont souvent associés

aux minerais de phosphates. Il s'agit notamment du Cadmium (Cd), du plomb (Pb), du Strontium (Sr) et du Chrome (Cr) dont la présence dans les plantes (feuilles, fruits) des quantités supérieures aux normes peut être toxique pour la santé.

◀ PERSPECTIVES WIM SÉNÉGAL



Aida Diop | Education - Programme «Girls For Mining»

PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DES JEUNES FILLES DANS LES FILIÈRES TECHNIQUES



L'éducation, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes filles est l'un des sujets qui très tôt, ont été pris en compte par WIM Sénégal.

En effet, l'article 2 des statuts de WIM Sénégal fait de la **promotion des métiers de la mine et des autres industries extractives en particulier des filières techniques auprès des étudiantes sénégalaises**, l'un de ses objectifs principaux. La concrétisation de cette mission se matérialise par le projet Girls For Mining (**G4M**) initié par WIM Sénégal et qui se déroulera courant 2016.

L'objectif principal de cette initiative est de faire en sorte qu'il y ait davantage de filles dans les filières scientifiques, notamment dans l'ingénierie des mines, de la géologie et de l'environnement. Le but de ce projet est de réunir les meilleures jeunes collégiennes de toutes les régions du Sénégal, en partenariat avec les Inspections d'Académie, afin de leur faire découvrir les métiers de la Mine, des Industries extractives et de leurs secteurs d'approvisionnement.

Quatorze jeunes filles seront initiées aux rudiments de la géologie, de la production minière et industrielle, à travers une semaine éducative, pour leur faire découvrir la multitude de métiers auxquels elles peuvent

Le Réseau Women In Mining Of West Africa (WIMOWA), créé en Juillet 2015 sous l'égide de la Commission de l'UEMOA, organise du 27 au 28 Juin 2016, un atelier sur : « Acquisition et maintien d'un Permis social pour opérer, et gestion des risques socio- politiques ».

Cet atelier sera animé par Robert Boutillier, PhD de l'Université Simon Fraser de Vancouver. Le public-ciblé, se sont les Compagnies minières, les Représentants de Communautés locales, les Consultants/ Experts en RSE, les Organismes spécialisés dans la promotion du développement durable...

Participation : 247US\$/personne. Pour plus d'informations : wim.senegal@gmail.com - secretairegeneralwim.senegal@gmail.com



se prédestiner, et les inciter ainsi à embrasser des filières techniques.

Le projet '**G4M**' leur permettra également d'être parrainées par plusieurs personnalités du pays dont

les fonctions sont liées au secteur des industries extractives.

Cette Semaine éducative sera précédée d'une caravane de sensibilisation de différentes régions du Sénégal, particulièrement dans les zones d'activités minières, pour vulgariser le message auprès des collégiennes qui n'auraient pas pu être sélectionnés. Ce sera aussi l'occasion pour WIM Sénégal de rappeler l'importance de la scolarisation des jeunes filles mais également la nécessité que les femmes puissent contribuer au développement socioéconomique de leurs localités en s'investissant dans des petites et moyennes entreprises (PME) liés directement ou indirectement au développement du secteur des mines, des industries extractives et de leurs filières d'approvisionnement.

Pour réaliser ce projet, WIM Sénégal compte sur l'Etat du Sénégal (Ministère des Mines et de l'Industrie, Ministère de l'Education Nationale, Ministère de la Femme de la Famille et de la Petite enfance), les Partenaires Financiers et diplomatiques (UEMOA, Banque Mondiale, Ambassade du Royaume des Pays Bas, Ambassade du Canada, Ambassade du Royaume Uni, UN Women, UNICEF...), les Compagnies Minières, Women In Mining International Community, Women In Mining UK et tous autres réseaux œuvrant dans ce sens.

◀ LA PAROLE À ...

Khady Khole | Ingénieure Génie Civil au service de la Topographie Minière



«Pousser les limites de mon épanouissement intellectuel...»



Khady Khole est Ingénieure Génie civil, diplômée de l'Ecole Polytechnique de Thiès. Avant d'intégrer GCO, elle a eu à travailler d'abord dans les entreprises telles que les ICS, SAFEC, etc.

«En mars 2012, ce fut le début de mon aventure avec le projet GCO que j'ai intégré à travers l'entreprise sous-traitante DAWNUS Sénégal, en qualité de senior topographe lors de la phase de construction de l'usine. A l'époque, mes tâches consistaient en l'étude et la réalisation des ouvrages de Génie Civil, la supervision du terrassement, l'implantation et la mise en place de la plateforme de base de l'usine ainsi que les infrastructures (routes et chemin de fer Diogo-Mékhé). Par la suite, je me suis engagée avec BUZZICHELLI Sénégal, toujours sur le site de GCO, comme responsable des travaux de génie civil et assistante technique du chef de projet pour le montage de la structure métallique de l'usine.

Durant ce parcours, j'ai acquis des connaissances et une expérience qui m'ont permis d'intégrer définitivement à la fin de la phase de construction, le service topographie de GCO au département des

techniques minières en janvier 2014. Dans ce département, mon rôle est de coordonner avec mon supérieur hiérarchique, les travaux de terrain et de traitement des données au bureau qui doivent s'effectuer (relevés topographie, exploitation des données du terrain, et élaboration des plans de référence). La diversité des études à mener et les changements des sites de travail rendent le métier très vivant.

Au quotidien, notre équipe est en charge des relevés sur le terrain et la finalisation de notre étude au bureau. Je passe en moyenne 3 journées par semaine à l'extérieur pour réaliser des relevés topographiques dans la mine (sables stériles, le bassin de dragage, le front de taille, les stocks de HMC, les tuyaux et câbles...) et 2 jours au bureau pour calculer et interpréter les mesures prises.

Pour mener à bien ma mission, j'interagis avec de nombreux interlocuteurs qui sont dans les différents départements de GCO, en particulier mes collègues de la planification minière. Mon ambition est, à présent, d'avoir une expertise reconnue dans ce domaine et de pousser les limites de mon épanouissement intellectuel.

Auparavant, les femmes étaient

embauchées dans les mines pour des métiers ne requérant aucune ou peu de qualification. Elles ont longtemps travaillé à côté des hommes dans les mines, mais leurs rôles se limitaient aux tâches ménagères et à la restauration des employés de la mine.

De nos jours, avec le niveau scolarisation relevé des jeunes filles et les nouvelles lois édictées dans le cadre de l'égalité des chances, les fonctions des femmes dans la mine sont valorisantes. Elles travaillent dans les mines et occupent plusieurs postes de qualifications différentes. On y trouve des ingénieures dans les domaines techniques et scientifiques, des agentes administratives, financières, de la santé et de la sécurité mais aussi des conductrices d'engins lourds etc.

Ces nouvelles opportunités les ont conscientisées, non seulement de leurs positions dans les mines, mais aussi de leurs responsabilités et de leur avenir dans ce secteur. Dès lors, elles s'organisent en des réseaux de femmes qui travaillent dans les mines pour mieux défendre leurs intérêts. Parmi ces réseaux de femmes, on peut citer Women In Mining ou WIM Sénégal qui ne ménage aucun effort pour démontrer que les femmes méritent largement leur place dans le domaine des mines...».

◀ INTERVIEW **Aly Ngouye Ndiaye** | Ministre de l'industrie et des Mines

« Les objectifs de WIM Sénégal cadrent avec la vision du Président Macky Sall »



Pour son numéro de lancement, WIM MAG s'est entretenu avec Aly Ngouye Ndiaye, Ministre de l'Industrie et des Mines. Plusieurs questions relatives à l'actualité du secteur ont été abordées au cours de cet entretien. Comme le rôle et la place des femmes pour un développement inclusif dans le secteur minier, la protection des femmes travaillant dans les mines et aussi de leurs enfants, la transformation des ressources minérales sur place et non leur exportation en l'état, etc.

Monsieur le Ministre, le thème du programme d'activités de WIM Sénégal de cette année s'intitule, «la Promotion des Industries Extractives et Médiation Sociale», quelle est votre vision du rôle et de la place des femmes pour un développement inclusif dans le secteur minier ? Et, pensez-vous que les femmes puissent jouer un rôle de médiation sociale entre les industries extractives et les communautés hôtes ?

Mon Département considère comme un atout de pouvoir compter sur un réseau tel que WIM dans l'environnement du secteur industriel et minier qui puisse l'accompagner dans les chantiers exaltants comme la promotion du leadership féminin, les contributions au développement communautaire, la promotion des filles dans les filières techniques et scientifiques, composantes de votre programme d'activités 2015. Par ailleurs, il est important de noter

que les objectifs de WIM SENEGAL cadrent parfaitement avec la vision de Son excellence, Monsieur Macky Sall, Président de la République, énoncée dans le Plan Sénégal Emergent qui prend en compte les besoins, les droits et les contributions des femmes dans toutes ses composantes, suivant une approche intégrée avec comme objectif stratégique, l'autonomisation et la promotion de la femme, à travers le renforcement des capacités des Institutions et des Collectivités locales à intégrer le genre dans les politiques publiques, l'amélioration du dispositif juridique de protection des femmes et de la petite fille ainsi que le renforcement du leadership des femmes et de leurs capacités entrepreneuriales. Les femmes peuvent donc valablement jouer un rôle de médiation sociale entre les industries extractives et les communautés hôtes.

WIM Sénégal a eu à faire une contribution à l'Avant-projet de Code minier allant dans le sens de

l'amélioration des conditions de vie de ces couches vulnérables et d'une plus grande implication des femmes employées dans le secteur. Quelle appréciation en faites-vous ?

Une appréciation positive dans la mesure où, comme je l'ai dit plutôt, mon Département veut pouvoir compter sur vous. Nous ne voulons pas d'un partenariat passif mais d'un partenariat mutuellement bénéfique. En mettant vos réflexions à la disposition de la commission et ce en tant qu'acteurs du secteur, vous nous permettez une meilleure prise en compte du Genre dans nos politiques et programmes. Je peux vous dire à ce sujet que votre contribution à la réflexion a permis de prendre en compte l'objectif d'autonomisation des femmes dans le Programme d'appui au développement local ; ensuite, de donner une place privilégiée à l'emploi des femmes.

Récemment, trois femmes ont perdu la vie sur un site d'orpaillage dans la région de Kédougou. Plusieurs autres continuent à travailler sur ces sites dans des conditions assez précaires. Quelles dispositions faudrait-il mettre en place pour éviter ce genre de drames ?

C'est regrettable que des populations, surtout des femmes, aient perdu la vie dans ces conditions. C'est le lieu de rappeler que des actions importantes ont été menées, notamment par la prise des textes réglementaires suivants :

- Arrêté n°09249/MEM/DMG du 14 juin 2013 portant organisation de l'activité d'orpaillage ;
- Arrêté n°02472/MIM/DMG du 10 février 2014 portant définition de « couloirs d'orpaillage » affectés à l'activité d'orpaillage dans les régions de Tambacounda et Kédougou ;
- Arrêté interministériel n°09931/MIM/MEF/MCESI du 18 juin 2014 fixant les modalités d'ouverture et d'exploitation de comptoirs de commercialisation de métaux précieux et pierres précieuses.

Par ailleurs, afin d'assurer une meilleure maîtrise du nombre et de l'identité des orpailleurs, nous avons procédé à l'édition et à la distribution de cartes d'orpailleurs. Des mesures complémentaires ont été prises notamment :

- la mise en place d'un Comité de suivi régional sur les questions liées à l'environnement, à l'hygiène et la sécurité sur les sites d'orpaillage
- l'interdiction des activités d'orpaillage pendant l'hivernage.

Vous constatez, malgré toutes les mesures prises et les efforts consentis par les autorités administratives de la région de Kédougou, des accidents ont été notés surtout durant l'hivernage, période à forts risques d'éboulement. Ainsi, la prochaine étape consistera à accompagner le secteur de l'orpaillage, à travers la mise en place d'un cadre institutionnel approprié et de mécanismes de soutien et de promotion de l'activité



minière artisanale durable. Par ailleurs,

il s'agit, dans ces zones, de susciter la diversification des activités économiques notamment par un retour de ces populations vers l'agriculture, par exemple au travers des projets initiés par le Président de la République.

Sur les 144 millions d'enfants qui travaillent dans le monde, près de 120 millions de ces filles et garçons sont engagés dans les pires formes de travail des enfants et, plus d'un million d'entre eux sont employés dans les mines et carrières. Le travail des enfants dans les sites d'orpaillage au niveau de la région de Kédougou est un phénomène qui s'amplifie de plus en plus. Votre Ministère a-t-il initié des mécanismes de dissuasion et d'interdiction de cette pire forme de travail des enfants afin de protéger les droits des enfants et de s'inscrire en droite ligne de la convention N°182 ratifié par le Sénégal. Si oui, quels sont-ils ?

Dans le cadre du Projet d'Appui à l'Orpaillage qui a été mis en œuvre lors du Programme d'Appui au Secteur Minier (PASMI, 9SE), les problématiques de Genre et du travail des Enfants ont été largement traitées par le biais des questionnaires spécifiques avec les groupes-cibles de femmes et d'enfants. Comme vous le

savez bien, le travail des femmes et des enfants dans les sites est fortement lié aux bases socioculturelles de la communauté et à l'organisation de l'activité dans les diouras.

Lors de cette étude, les particularités des groupes cibles «Enfants et Femmes» ont été abordés de façon transversale dans plusieurs activités, notamment à travers la mise en place des projets pilotes et dans le traitement du statut légal de l'Exploitant minier artisanal. Il est ressorti qu'au moins, un quart des exploitants sont des femmes et leur travail est plutôt bien considéré par la communauté car elles participent au soutien financier au sein du foyer. Relativement, peu de tabous existent à l'encontre du sexe féminin dans les mines et, dans certains sites, elles sont largement majoritaires en particulier dans les zones alluvionnaires de cours d'eau. Il reste que les femmes s'adonnent pratiquement à toutes les activités de la mine allant des plus dures comme le lavage et le portage du minerai au concassage et cela ne les empêche pas d'assumer toutes les tâches habituelles du foyer.

Souvent, elles sont obligées d'amener leurs enfants à la mine, augmentant considérablement les risques d'accident dans les diouras même si certaines diouras organisent avec succès, des tours de garde d'enfants, pratique qui devrait être généralisée dans tous les sites d'exploitation. Toutefois, la mine artisanale contribue à éloigner les enfants de l'école et des mesures fortes doivent être prises pour attirer et maintenir les enfants à l'école :

- améliorer les structures scolaires en équipement et matériel éducatif
- augmenter le nombre de professeurs et leur qualité pédagogique afin de l'adapter au milieu rural
- promouvoir et financer des initiatives de maintien des enfants à l'école comme les cantines scolaires.

C'est ce dernier point qui a été testé par notre étude et ce, avec succès, dans des villages aurifères en bordure de la Falémé et les enfants restent à l'école jusque dans l'après-midi. Un repas est servi en fin de cours afin d'éviter la fuite des enfants après la matinée de cours car pendant la pause, ils vont directement sur le champ d'orpaillage pour aider leurs parents ou tenter leur chance en équipes.

Les principaux résultats du travail d'approche des jeunes effectué par le projet ont montré que l'exploitation de l'or retient les jeunes en milieu rural, attirés par les gains potentiels prometteurs de la mine. Mais, elle exerce dans le même temps un captage des forces de la nouvelle génération alors qu'elle aspire à d'autres horizons professionnels. Leurs besoins se situent essentiellement dans des structures qui permettent d'améliorer leur épanouissement personnel comme des centres culturels ou sportifs. En définitive, la jeunesse aspire à gagner de l'argent tout en restant dans leurs communautés d'origine et souhaite exercer des métiers autres que la mine artisanale et avoir accès à des structures qui leur permettent de mieux s'épanouir et se développer.

C'est pourquoi mon Département, dans le cadre des Programmes Sociaux Miniers des zones minières, a mis les Jeunes et les Femmes en bonne place. En tout état de cause, le travail des enfants est strictement interdit dans le nouveau projet de Code minier et constitue une cause de retrait d'agrément.

Les travailleurs du secteur minier sont régis par la convention de la Mécanique Générale de l'Afrique Occidentale Française (AOF). Une convention collective du secteur des mines



et de l'industrie extractive, fruit d'une large concertation entre les employeurs, les acteurs sociaux et l'Etat n'apporterait-elle pas une réponse aux préoccupations des travailleurs du secteur ?

Vous savez, une Convention collective est un accord passé entre un groupement d'employeurs et une ou plusieurs organisations syndicales de salariés dont l'objet consiste à établir un ensemble de conditions d'emploi et de travail ainsi que de garanties sociales. Ces textes permettent de compléter les règles du droit du travail applicables aux salariés en fonction des caractéristiques propres à un métier, une branche professionnelle, une zone géographique, etc. Ils contribuent donc à définir le régime juridique applicable aux salariés d'une entreprise en matière de droit au travail. Par exemple, la convention que vous citez ci-dessus règle les rapports de travail entre les employeurs et les travailleurs dans les établissements dont les activités principales, exercées dans les territoires du Groupe de l'Afrique Occidentale française, relèvent de la branche professionnelle «Mécanique générale».

Concernant l'industrie minière sénégalaise, il y a eu en 1960, la **Convention Collective des Industries Extractives et de la Prospection Minière de la Fédération du Mali** et c'est cette convention qui règle les rapports entre les employeurs et les travailleurs dans les établissements dont les activités principales, exercées

dans la fédération du Mali, relèvent de l'industrie minière. A l'époque, elle a été signée par le Ministère de la fonction publique et les 4 Associations et Syndicats du secteur qui existaient alors. De plus, la convention n'est pas figée et il est même prévu qu'elle puisse être dénoncée en tout ou partie, à toute époque, par l'une des parties contractantes. Je n'ai pas connaissance que cette convention ait été dénoncée conformément à cette clause. Juste pour vous dire que les travailleurs du secteur ont la latitude de s'organiser et de recourir à des conventions ou à des accords collectifs en fonction de leurs préoccupations.

Mais sur cette question, il me paraît plus indiqué que les syndicats de travailleurs se rapprochent du Ministère du Travail.

Un des principes de la RSE est le concept volontaire qui fait que les Etats ne peuvent pas faire de la RSE une exigence. Quelle lecture faites-vous de la contribution sociale des compagnies minières au Sénégal ? Pensez-vous qu'au Sénégal les activités menées jusque-là par les compagnies minières dans le cadre de la RSE ont eu à créer une valeur économique sûre à même de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vies des populations locales particulièrement celles des couches dites vulnérables (i.e. les femmes et les jeunes)?

«En mettant vos réflexions à la disposition de la commission et ce en tant qu'acteurs du secteur, vous nous permettez une meilleure prise en compte du genre dans nos politiques et programmes»

Les politiques de réduction de la pauvreté sont du ressort de l'Etat. Les actions des Entreprises minières dans le cadre de la RSE doivent donc être comprises comme un soutien à l'Etat et aux populations dans leurs zones d'implantation. Sous cet angle, leur contribution reste encore relativement modeste et devrait être améliorée. L'évaluation de la contribution des Sociétés minières dans le cadre du Programme Social Minier avait du reste fait l'objet d'un séminaire. Cela dit, il faut aller de l'avant. C'est pourquoi, le nouveau Code minier en fait désormais une obligation tout en imprimant une nouvelle orientation au Programme Social Minier vers un Programme d'Appui au Développement local comprenant à la fois des réalisations sociales et des activités productrices génératrices de revenus tout en mettant un accent particulier sur l'autonomisation des femmes.

Au Sénégal, malgré un important potentiel minier, seuls les phosphates et leurs dérivés acides, les matériaux de construction dominant le secteur de la transformation. Actuellement, la nécessité de transformer nos ressources minières au Sénégal au lieu

de les exporter en l'état, est au cœur des débats. Quelles stratégies comptez-vous mettre en place pour atteindre cet objectif qui serait gage d'un développement important de notre tissu industriel?

Cette problématique est au cœur du nouveau Code minier et du Plan Sénégal Emergent (PSE). Dans le nouveau Code minier, le souci d'une plus grande connaissance de nos ressources minérales, base de toute politique de diversification, justifie la création du Fonds d'Appui au Développement minier dont l'objectif est de permettre à l'Etat de se doter de ses propres moyens financiers pour faire les prospections nécessaires. Au plan organisationnel, la nouvelle Direction de la Prospection et de la Promotion Minière en est le pendant. Dans le PSE, vous notez vous-même que les politiques mises en œuvre visent à générer plus de valeur ajoutée à travers la transformation des ressources locales. Le secteur minier n'est pas en reste et de plus en plus, le Gouvernement prête une attention particulière aux projets industriels prévus en aval de l'extraction minière. C'est le cas pour le phosphate, la Falémé qui n'exclue pas un volet sidérurgique et même pour l'or où les possibilités de raffinage industriel local doivent désormais être prises en considération.

Le faible taux d'entreprises locales bien structurées (7-9%) et celui des réalisations par les sous-traitants locaux (21%) montrent qu'il y'a un très grand déficit d'entreprises sous-traitantes pour capter les marchés offerts par le secteur, au niveau de la zone de Kédougou. C'est donc à juste titre que la thématique de l'achat local dans le secteur des mines est très souvent prisée. En tant que Ministre de l'Industrie et des Mines, comment pensez-vous pouvoir amener l'industrie locale sénégalaise à croître ses parts de marché dans l'approvisionnement du secteur minier ?

Il est heureux de voir que, depuis

quelques temps, des initiatives au niveau national sont prises pour regrouper les sous-traitants du secteur. Nous avons été informés de la création prochaine d'une Association Sénégalaise des Fournisseurs du Secteur Minier et nous ne pouvons que nous en réjouir car un secteur privé national bien organisé et bien formé se fera une place dans la fourniture en biens et services du secteur. Avec une telle organisation, les compagnies minières auront un interlocuteur valable avec qui elles pourront communiquer sur les différentes possibilités offertes aux porteurs de projet et aux entrepreneurs nationaux capables d'intervenir dans la chaîne de valeurs des substances minérales. Egalement, nous comptons mettre en place des mécanismes qui encouragent les sociétés minières dans le cadre de partenariats mutuellement gagnants à recourir à des sous-traitants prestataires de services locaux. Dans ce domaine, la réalisation du projet PSE de HUB minier pourrait également être l'occasion d'enregistrer d'autres avancés.

En Juillet dernier, le réseau WIMOWA "Women In Mining of West Africa" a été créé à Abidjan, sous l'égide du département de la Sécurité Alimentaire, de l'Agriculture, des Mines et de l'Environnement de la Commission de l'UEMOA. Ce réseau regroupe toutes les associations nationales des femmes du secteur minier et pétrolier des pays de l'espace Ouest Africain. Il a pour objectif premier d'œuvrer à l'émergence de femmes leaders et actives dans ces dits secteurs en Afrique de l'Ouest. A l'heure où nous parlons de la mise en place d'un Code Communautaire, selon vous, quel rôle un tel réseau pourrait-il jouer dans l'uniformisation des actions qui ont un impact sous-régional?

Comme vous l'avez fait avec le Code minier du Sénégal, vous devez vous organiser en conséquence à l'échelle WIMOWA afin de jouer votre partition et d'élever vos réflexions à l'échelle du Code communautaire en entrant en contact avec le Commissaire chargé des Mines et de l'Energie qui en est le maître d'œuvre.

PLAIDOYER SUR LE GENRE



Aminata Cissé | Pour l'intégration du genre dans le secteur minier



Briser les stéréotypes: Ami Maiga, conductrice de camion minier à la mine d'Essakane au Burkina Faso

La Vision minière pour l'Afrique (VMA), adoptée par les Chefs d'États et de gouvernements d'Afrique en février 2009, préconise une exploitation transparente, équitable et optimale des ressources minérales pour une croissance durable et un développement socioéconomique généralisé en Afrique. Cette conception, assez innovante, mise sur une contribution concrète de l'exploitation minière au développement local, national et régional.

Pour bon nombre de pays africains, le secteur minier est devenu un des piliers de la croissance économique. Les entreprises minières contribuent au développement des pays-hôtes à travers le paiement d'impôts et taxes, la promotion de politiques sociales internes (politiques de RH, formation et gestion de carrières), le recours à des sous-traitants et

fournisseurs locaux et la mise en place d'actions socioéconomiques au niveau des zones où elles sont implantées ; il faut préciser que ces actions sont soit volontaires (RSE), soit imposées ou contractuelles (programme social minier) et sont axées, de manière générale, sur la création d'infrastructures sociales de base et la formation.

Au Sénégal, le secteur minier présente un enjeu important eu égard à l'accélération de la croissance économique, l'amélioration des finances publiques et la lutte contre la pauvreté qui est un axe prioritaire pour le développement du pays. Le secteur minier représente aussi une opportunité unique pour l'accès à l'emploi qui constitue un paramètre fondamental de la réussite sociale ; le travail rémunéré offre, en effet, un bon statut social,

du pouvoir et des opportunités d'évolution.

Néanmoins, afin que ce secteur génère un développement inclusif et durable, et que les populations en tirent le maximum de bénéfices, de manière équitable, les États devraient faire de l'intégration du Genre, une conditionnalité structurelle dans le cadre de leur collaboration avec les industries minières. Cette exigence est, à notre sens, crucial car l'inégalité entre les sexes constitue un frein majeur au développement et peut être préjudiciable aux efforts consentis par les réformes du secteur minier. Plus qu'une question d'actualité, l'intégration de la dimension Genre dans des secteurs porteurs, tels que celui des mines, est un impératif de développement.



Mame Codou Ndiaye, inspection et marquage du minerai d'or dans la mine souterraine de Loulo au Mali

En Afrique, il existe de fortes disparités entre les hommes et les femmes en matière de taux d'alphabétisation, de revenus et de représentation au niveau des parlements. L'inégalité entre les sexes est également manifeste dans la prise de décisions au sein du ménage et ce, malgré le rôle critique que les femmes jouent ainsi que leur apport dans l'économie domestique.

Il faut, cependant, noter qu'au Sénégal, de nombreux efforts sont consentis par l'Etat ; l'égalité entre l'homme et la femme est garantie par la Constitution (Référendum du 7 janvier 2001) qui proclame «l'accès de tous les citoyens, sans

discrimination, à l'exercice du pouvoir à tous les niveaux, l'égal accès de tous les citoyens aux services publics, le rejet et l'élimination sous toutes les formes d'injustice, des inégalités et des discriminations». La loi n° 2010-11 du 28 mai 2010 instituant la parité absolue Homme-Femme dans toutes les institutions, totalement ou partiellement électives, a été adoptée par l'Assemblée Nationale, le 14 mai 2010 et par le Sénat, le 19 mai 2010.

Nonobstant ces efforts, beaucoup reste à faire particulièrement dans l'application des lois. En outre, les mentalités n'ont pas beaucoup changé et ont même, dans certains domaines, régressées.



Oumou Dia, à l'usine de traitement du minerai d'or de Sabodala (en 2009)

Dans des secteurs porteurs de croissance économique tels que les mines, beaucoup reste à faire. La présence des femmes et autres couches vulnérables n'est pas significative aussi bien au niveau des entreprises qu'au niveau des activités connexes telles que la fourniture de biens et services.

Le secteur minier sénégalais offre, en effet, un grand potentiel de croissance qui devrait profiter aussi bien aux hommes qu'aux femmes. La participation des femmes, des jeunes et autres couches dites vulnérables devrait ainsi être accrue, leurs conditions de travail améliorées. La participation et l'équité sont importantes dans la distribution des ressources et dans la prise de décision pour mieux lutter contre la précarité, la pauvreté et l'exclusion.

La politique volontariste de mise en valeur des ressources minières, initiée par l'Etat du Sénégal pour attirer un flux d'investissements conséquents, devrait ainsi prendre en compte et, de manière systématique, la dimension Genre qui est, en fait, un paramètre crucial pour accéder à un développement inclusif et durable. Cette prise en compte pourrait aider à créer des perspectives pour les couches dites vulnérables (défavorisées ou marginalisées) et leur offrir une chance de participer au développement de leur communauté et de leur pays, et d'en tirer pleinement parti.

Bien évidemment, ce pari d'intégrer le Genre dans les activités du secteur peut paraître invraisemblable, mais peut être très bien réussi si des actions volontaristes sont dûment engagées. Il s'agira globalement de mener un plaidoyer efficace afin de briser les blocages, transformer les images stéréotypées des femmes et des hommes, ancrés dans le quotidien et dans la culture et d'assurer en amont l'éducation et la formation professionnelle des filles et autres groupes vulnérables pour leur garantir un potentiel technique leur permettant d'accéder à divers postes au niveau des chantiers miniers.

◀ INTERVIEW Mamadou Lamine Diallo | Président du RGM

« Au Ghana, pour l'approbation des contrats miniers, le dernier mot revient au Parlement »



L'Honorable Député Mamadou Lamine Diallo est Président du Réseau des Parlementaires pour la bonne Gouvernance des ressources Minérales au Sénégal (RGM), mis en place par des députés de l'Assemblée Nationale en octobre 2014 avec pour principale mission, la défense des intérêts des populations impactées par l'exploitation minière. Entretien.

Quelles ont été les motivations de la création d'un tel Réseau ? Quel est le plan d'action des parlementaires pour accomplir les missions du Réseau ?

Comme vous l'avez indiqué, la principale motivation est de défendre les intérêts des populations qui habitent dans les zones d'exploitation des ressources minérales, en raison du caractère ambivalent de l'exploitation minière. Alors qu'elle crée beaucoup de valeur pour les entreprises minières, cette activité peut avoir de graves conséquences sur l'environnement et la santé publique et un faible impact sur l'économie des ces zones.

Il faut savoir que les firmes minières ou pétrolières sont très puissantes et peuvent, parfois, imposer leurs choix à de grands pays industrialisés, comme lors de la fermeture des usines sidérurgiques en France par le groupe Arcelor Mittal. Il est clair que, dans la signature des contrats avec ces firmes, il peut y avoir un désavantage des pays en développement.

Maintenant, sommes-nous outillés pour discuter avec ces firmes et qui? D'abord, ceux qui doivent discuter, c'est l'Etat, l'Administration et les politiques. Mais pour ce faire, il faut travailler à renforcer nos capacités. C'est la raison pour laquelle,

nous avons créé le RGM avec une cinquantaine de députés dont l'un des objectifs est de renforcer les capacités des députés ainsi que leur information.

Le Plan d'actions 2015 a été exécuté à près de 90%. Il visait à renforcer les capacités des députés dans l'exploitation minière à travers des ateliers et des visites de terrain pour leur permettre de porter la voix des populations affectées. Nous avons un site web fonctionnel. Pour 2016 et 2017, l'accent sera mis sur le pétrole, le gaz et l'eau ainsi que la mise en place d'un réseau régional.

Le Code minier de 2003 a été révisé et beaucoup d'acteurs notamment les sociétés minières, la société civile et des associations dont WIM Sénégal ont été impliquées dans le processus. En tant que structure qui vote les lois, l'Assemblée Nationale a-t-elle reçu ces différentes propositions formulées par ces acteurs du secteur minier ? Dans quelle mesure, l'Assemblée Nationale peut-elle jouer un rôle d'arbitrage pour l'application de ces recommandations ?

Je n'ai pas connaissance que l'Assemblée Nationale ait reçu, à ce jour, de contributions des différents acteurs sur le projet de Code minier. Des députés ont, sans doute, participé aux travaux de la Commission mise en place par le Gouvernement. Le RGM a reçu les observations de la Société civile et de la Chambre des Mines. Maintenant, il faut s'assurer que les contributions des différents acteurs ont été prises en compte dans le projet qui sera examiné à l'Assemblée Nationale. Naturellement, nous –les députés membres du RGM– partagerons notre expérience auprès des populations lors des débats. Nous avons déjà envoyé nos recommandations au Gouvernement et à tous les députés.

Au-delà de la révision du Code, je voudrais signaler la démarche expérimentée au Ghana et qu'au Sénégal, on n'est pas prêt à faire. Là bas, dans l'approbation des contrats miniers, le dernier mot revient à l'Assemblée Nationale qui donne son accord pour la ratification. Cela renforce évidemment la surveillance

«Le Plan d'actions 2015 a été exécuté à près de 90%. Il visait à renforcer les capacités des députés dans l'exploitation minière à travers des ateliers et des visites de terrain pour leur permettre de porter la voix des populations affectées. Nous avons un site web fonctionnel. Pour 2016 et 2017, l'accent sera mis sur le pétrole, le gaz et l'eau ainsi que la mise en place d'un réseau régional»

et la défense de l'intérêt national. D'autant plus que tout ce processus est public et transparent. Cela permet à la Société Civile et aux ONG d'intervenir et de donner leurs opinions.

Les communautés locales, impactées par les opérations minières, affirment qu'elles ne bénéficient pas des retombées de l'exploitation des ressources minérales. En tant que représentation nationale des populations, vous avez été au chevet de ces communautés, quelles ont été vos premières impressions ? Quelles sont les recommandations du RGM à l'Etat pour solutionner ces maux ?

Il faut savoir que la BCEAO a publié en 2012 un rapport public qui montre que la Mine dans beaucoup de pays de l'UEMOA, s'est développée ces dix dernières années mais n'a pas contribué significativement à réduire la pauvreté encore moins au développement social et économique des pays. On peut relever le problème lancinant de l'eau potable dans le département de Saraya, dans la Région de Kédougou.

J'avoue qu'il y a un point qui me paraît être minimal que nous avons constaté récemment quand nous étions allés au Ghana. La société KOSMOS Energie, qui est le principal opérateur pétrolier du Ghana et qui même commence à opérer au Sénégal, a entrepris un programme d'alimentation en eau potable pour 30 000 personnes. Il me semble, honnêtement, que quand une firme minière ou pétrolière intervient dans une zone où il y a des populations, c'est le premier programme auquel il faut s'attaquer. Parce que l'eau, c'est la vie. Dieu dit dans le Coran : «Nous avons, à partir de l'eau, donné vie à toute chose». Je milite pour un programme de base de s'assurer que l'eau potable arrive dans les zones où opèrent les firmes minières et pétrolières. Si on le fait, ce serait vraiment un pas en avant. A partir de maintenant, nous pouvons réfléchir comment intégrer le plan RSE dans les plans globaux de développement qui dépendent du gouvernement.

Dans l'espace communautaire, l'implication des parlementaires dans la gouvernance minière est réelle nous avons l'exemple du RGM du Burkina qui a existé un an avant le RGM du Sénégal, comment envisager une synergie régionale des forces parlementaires pour une exploitation responsable et durable de nos ressources avec une répartition juste et équitable des retombées ?

Nous y travaillons déjà. Les exemples ghanéens que je vous ai cités précédemment nous ont été présentés par nos homologues de l'Assemblée nationale du Ghana lors de la visite de travail que le RGM y a effectuée en 2015. Nous avons également effectué une mission auprès des députés mauritaniens. Nous sommes en relation de travail avec nos homologues du Burkina. Notre objectif est de créer cette année le RGM régional.



PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE RSE SÉNÉGAL



Da la RSE pour un

Créée en 2008, l'Initiative RSE Sénégal vise à promouvoir le concept de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au Sénégal et en Afrique de l'Ouest.

La finalité de l'Initiative est de voir émerger, au Sénégal et dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, des initiatives portées par des entreprises qui soutiennent de véritables projets RSE structurants ayant un impact significatif par rapport aux enjeux de développement durable (conditions de vie des populations, environnement, développement économique local, etc.). Cette Initiative est bâtie autour d'un Dispositif opérationnel constitué de trois catégories d'acteurs (voir www.forumrse.sn.org/liste-des-membres) et d'un Outil pour la promotion de la RSE et du Développement Durable : La Charte RSE&DD des Entreprises du Sénégal.

La RSE dans le secteur des Mines au Sénégal

La RSE est encore peu connue au Sénégal, que ce soit des autorités publiques ou des dirigeants d'entreprise, et peu d'entreprises mettent en place des politiques de RSE au sens des définitions internationales. Il en est de même au niveau d'un grand nombre d'entreprises du secteur minier où il règne plus une culture de mécénat qu'une culture de la RSE. Les entreprises sont, par

exemple, très fortement sollicitées pour des investissements sociaux communautaires, lors de catastrophes naturelles ou dans le domaine de la santé ou de l'éducation.

Quand elle existe, la RSE est souvent l'apanage des grandes multinationales, telles que les compagnies minières Sabodala Gold Operations (SGO), IAMGOLD ou Grande Côte Operations (GCO) ou est limitée à des programmes satellites qui n'impactent pas encore suffisamment le mode de gestion des entreprises.

Le Bilan de la 7ème édition du Forum sur la RSE au Sénégal

Le Forum RSE reste un important moment pour d'une part, échanger sur des questions majeures structurant la vie de toutes les organisations et entreprises, quelles que soient leur taille et leur localisation ; et d'autre part, pour émettre des avis et propositions aux pouvoirs publics sur les questions qui touchent à la RSE et au développement de l'entreprise dans notre pays.

Le bilan de cette 7ème édition du Forum sur la RSE a été jugé très satisfaisant tant au niveau de la mobilisation des acteurs engagés dans la RSE qu'en ce qui concerne les messages et actes posés. Comme message fort lancé aux autorités : l'adoption au Sénégal d'un statut particulier pour la femme entrepreneure.

Développement durable !

La présence des partenaires au développement, en particulier de l'Ambassadeur du Canada et de la Chargée d'affaires de l'Ambassade des Pays Bas a permis d'enrichir le contenu du Forum par des discussions sectorielles sur la RSE dans le secteur des Mines et du Tourisme durable, avec notamment deux actes posés :

| la proposition de l'association Women In Mining Sénégal pour la mise sur pied d'un Comité National Stratégique de la filière des Industries extractives et de transformation afin de valoriser localement les matières premières locales tout en favorisant l'implication des femmes dans ce processus

| le lancement par l'Initiative RSE Senegal et l'Ambassade des Pays Bas d'un concours de plan d'affaires sur les services innovants dans le secteur du Tourisme durable destiné aux jeunes étudiantes en fin de cycle ou diplômées depuis moins de 3 ans (voir www.forumrse.sn.org).

Autre motif de satisfaction, la remise de distinctions à six dirigeants d'entreprises et organisations pour leur engagement dans la RSE aux côtés de RSE Senegal : Sodefitec (Ahmed Bachir Diop), Eiffage Sénégal (Gérard Sénac), Esteval (Valérie Ndiaye), Terangagold (Abdoul Aziz Sy), Wartsila (Mamadou Goumble), Institut des Sciences de l'Environnement (Pr Bienvenu Sambou).



Créée le 05 juin 2013, la Chambre des Mines du Sénégal (CMDS) est une association à but non lucratif regroupant actuellement une trentaine de sociétés minières locales et internationales agissant dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation minière.

La Chambre a pour objet d'encourager, de promouvoir et de protéger les investissements miniers au Sénégal tout en développant une bonne éthique professionnelle des affaires dans le secteur minier.

Elle a également pour mandat de défendre les intérêts communs de ses membres en tant que représentant, mandataire et porte-parole de ses membres devant les instances administratives publiques.

Plateforme de discussion et de partage d'information, la chambre constitue également un cadre d'harmonisation des points de vue de ses membres dans le but de porter leur voix auprès des autorités.

Les activités sont principalement centrées autour de :

- l'animation de plateaux de discussion sur des thématiques tels que l'orpaillage en relation avec les services des mines, de l'environnement et des finances.
- la mise en œuvre d'un plan d'action de formation/communication pour sensibiliser les acteurs sur les implications des différentes phases du cycle d'exploitation.

◀ INTERVIEW **Mouhamadou Moustapha AIDARA** | Coordonateur RELOGOM

« Nous soutenons l'Etat dans sa volonté d'accéder au statut de pays conforme ITIE »



Les Elus locaux, en tant que représentants des communautés locales, sont les mieux indiqués pour défendre leurs intérêts auprès des compagnies minières et aussi de l'Etat. Aussi, Mouhamadou Moustapha Aidara et son réseau, prônent une gouvernance concertée du secteur minier au Sénégal.

Les ressources minérales étant par nature non-renouvelables, pouvez-vous dire le rôle et l'impact que votre réseau peut jouer pour une gouvernance minière durable et profitable à tous ?

Pour réussir une gouvernance minière durable et profitable à tous, comme vous dites, il faut que les acteurs s'accordent sur des stratégies d'accompagnement communautaires qui, elles-mêmes, prévoient un dispositif d'information – éducation-communication et de plaidoyer afin d'amener chaque partie à prendre conscience de ses responsabilités. De ce dialogue permanent, les élus locaux porteurs d'un mandat

de représentation de ces mêmes communautés ne peuvent pas être exclus ou y jouer un simple rôle de figuration. Or jusqu'ici, sous la loi de 2003, les collectivités locales n'étaient pas assez impliquées alors que les problématiques liées à la santé, à l'éducation, à l'environnement, à la déscolarisation des enfants, en somme les externalités négatives de l'activité minière les interpellent et les concernent directement. On a tendance à oublier que les collectivités locales sont le premier échelon de la gouvernance publique et l'espace de vie des communautés dont le bien-être et la réalisation des conditions d'un développement économique et social harmonieux ressortissent

à leur compétence. C'est pourquoi notre souci premier est d'assurer une exploitation durable des ressources minérales avec des retombées financières pour le développement territorial et des relations apaisées entre les acteurs

Les élus locaux ont contribué à l'Avant-projet du Code minier, quelles propositions pouvons-nous en attendre pour une gouvernance apaisée des ressources minérales et un développement des zones d'activités minières ?

En effet, le RELOGOM a participé activement au processus de revue du Code minier en vue de sa révision.

Nos préoccupations, en l'espèce, recoupaient celles de la coalition des organisations de la société civile à savoir : la sauvegarde et la prise en compte des intérêts des communautés, la préservation et la protection de l'environnement, le respect des droits humains dans les zones d'exploitation et de prospection minières. Le respect desdits droits passe par le consentement libre, préalable et éclairé des communautés pendant les phases d'exploration, d'exploitation et après les opérations. Autrement dit, il faut instituer des consultations et négociations permanentes avec les populations sur les décisions qui vont impacter, d'une manière ou d'une autre, leur existence. C'est pourquoi, nos recommandations sont contenues dans un document unique que nous partageons avec la Coalition PCQVP/ Sénégal. Ce document a été remis aux autorités le 26 février 2015 dans les locaux du Ministère de l'Industrie et des Mines.

Pour autant, le RELOGOM n'en reste pas moins attaché à la nécessité de trouver un équilibre entre les intérêts de l'Etat, ceux des Collectivités locales et ceux des compagnies minières. Une gouvernance concertée du secteur garantit la paix sociale dans les zones d'opérations minières avec des retombées pour le développement socio-économique de notre pays. C'est pourquoi, nous nous faisons le chantre d'une gouvernance inclusive, concertée, respectueuse des droits humains et de l'environnement. A cet égard, nous soutenons fortement la volonté de l'Etat d'accéder au statut de pays conforme ITIE. Il faut le dire très nettement, le Comité National ITIE, par son action, la production de rapports et d'outils de dialogue entre les acteurs, nous aide beaucoup à parfaire notre connaissance du secteur autrement dit à «comprendre pour agir ...mieux».

Le Sénégal vient de se doter d'un nouvel outil, un Observatoire national des droits humains dans le secteur minier. Pensez-vous que la transversalité de cet Observatoire apporterait bien des résultats probants, socialement et économiquement utiles aux communautés ?

L'Observatoire peut en effet être

un excellent instrument de recueil, de rassemblement, de suivi et de diffusion de l'information économique et sociale sur la gouvernance minière. Ce faisant, l'Observatoire agira, à la fois, comme outil d'aide à la prise de décision et de médiation sociale.

Les missions et objectifs ainsi que la composition de l'Observatoire national pour le respect des droits humains et la transparence dans le secteur de l'exploitation minière constituent des gages d'espoir pour les communautés.

En effet, les résultats attendus de l'Observatoire sont, entre autres :

- La promotion des principes directeurs des Nations Unies sur Business and human rights auprès des parties prenantes (Etat, Sociétés Minières, Pétrolières, Gazières, Collectivités locales, Communautés, Société Civile)
- Le renforcement des relations pacifiques de travail et de communication entre les acteurs
- Une meilleure prévention des conflits
- L'apport et le rôle des sociétés minières sont mieux sentis dans la contribution de la croissance économique et le développement local

Si de tels résultats sont atteints, ils mettront en évidence l'action et la contribution de l'Observatoire dans les domaines économique et social. Au surplus, le seul fait de rassembler la pluralité d'acteurs qui le compose constitue une avancée au plan économique et social et un espoir pour les communautés.

Le thème du programme d'activités de l'association Women in Mining (WIM-Sénégal) est «la promotion des industries extractives et médiation sociale». Pensez-vous que les femmes peuvent jouer ce rôle de médiation ?

La composition de l'Observatoire pour le respect des droits humains, dont nous parlions tantôt, nous rappelle, si besoin en est, que la dynamique dans laquelle nous sommes engagés est une «dynamique multi-acteurs». La médiation sociale constitue, à cet égard, un outil important de négociation et une organisation comme la vôtre qui a fait la preuve de son engagement et de son efficacité

est fortement sollicitée et attendue. Et au nombre des vulnérabilités, des questions spécifiques sont notées qui appellent des plaidoyers spécifiques. Les catégories les plus exposées comme les femmes subissent, plus que quiconque, les effets des externalités négatives de l'exploitation minière industrielle comme artisanale. C'est ainsi qu'on enregistre les pires formes de prostitution comme le «louage de femme». Cette pratique a surtout cours autour des «diouras», c'est-à-dire en zone d'exploitation artisanale. Mais, il y a aussi un défi à la culture professionnelle dans les mines.

Rappelons-le, la mine est aussi un espace de travail qui doit s'ouvrir aux femmes. Pour ce faire, il convient de briser certains préjugés qui suggèrent que la prédisposition génétique des femmes les exclut des métiers de la mine qui requièrent des atouts physiologiques à effectuer un travail physiquement exigeant. Votre organisation pourrait entrer en alliance stratégique avec les autres acteurs pour un plaidoyer fort afin d'ouvrir la formation aux métiers de la mine aux femmes. En vérité, la formation ne leur est pas interdite mais il s'agit d'adopter des mesures incitatives pour orienter davantage de filles à choisir les filières de formation qui y mènent

«Notre souci premier est d'assurer une exploitation durable des ressources minérales avec des retombées financières pour le développement territorial et des relations apaisées entre les acteurs»

◀ Pétrole et Gaz au Sénégal

Lika Scott | Quels enjeux pour le Sénégal ?



Petit par la taille, Grand par le PIB ?

Pendant longtemps, le Sénégal s'est honoré du niveau élevé et de la qualité de ses ressources humaines. Une réalité certes, mais sans doute une manière de faire fi de notre «pauvreté» en ressources naturelles. Or, depuis quelques années maintenant, avec l'exploitation des ressources minérales comme l'or, le mot d'ordre change. Et nous voici à présent, futur pays producteur de pétrole et Gaz !

Au Sénégal, l'approvisionnement en hydrocarbures, qui compte pour environ 10% de notre PIB, est majoritairement dépendant des importations. Au-delà, il peut se faire grâce aux productions de la Société Africaine de Raffinage (SAR).

Le produit «hydrocarbures» est essentiellement importé par les multinationales présentes au Sénégal telles que Total, Vivo Energy Sénégal (distributeur de la marque SHELL), LibyaOilSénégal communément appelées les «Majeures». Il y a également les sociétés privées locales, encore appelés «Indépendants» comme Elton, Eydon, Star Oil, EDK, etc.

Les produits importés sont majoritairement le Gasoil, le Super, le Jet (pour l'aviation) et le Fioul lourd pour l'industrie. Chaque produit importé répond à des spécifications précises, fixées par l'Etat du Sénégal avant de pouvoir être distribué aux Consommateurs. Après importation, le produit «hydrocarbures» est stocké dans les différents dépôts de stockage appartenant majoritairement aux Majeures. Ces dernières peuvent aussi se constituer en Joint-Venture pour gérer un dépôt de stockage. La distribution vers les sites Commerciaux (Réseaux de stations-services, Industries, Mines,...) se fait à partir de ces dépôts de stockage via des camions de transport dédiés. Le coût du produit final est aussi fixé par l'Etat, à travers une structure des prix qui varie approximativement tous

les 28 jours en tenant en compte les fluctuations du coût du baril et d'autres paramètres économiques.

En Octobre 2014, après l'annonce de la découverte d'un gisement de pétrole par le groupe Cairn Energy aux larges de la Côte de Sangomar (Sud-Ouest du Sénégal), le Sénégal compte passer de pays importateur à pays producteur. Il espère produire son premier baril de pétrole vers 2019-2020. Ce qui engendrerait d'importantes retombées économiques pour les populations et l'économie sénégalaises à travers le développement du tissu industriel, la création d'emplois, le développement du capital humain et des ressources humaines, l'augmentation du pouvoir d'achat, etc.

Après le Pétrole, le Gaz.

La Société américaine Kosmos Energy, qui détient depuis 2014 des droits d'exploration d'hydrocarbures au Sénégal, a annoncé en Janvier dernier, «une importante découverte de gaz» aux larges de Saint Louis, sur un gisement offshore près de la frontière mauritanienne. Ces réserves sont estimées à 450 milliards de mètres cubes.

«C'est la meilleure nouvelle qui puisse arriver à notre pays et cette découverte donne au Sénégal la capacité d'être indépendant d'un point de vue énergétique mais aussi de vendre du gaz au reste du monde» avait déclaré Thierno Alassane Sall, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables.

Pour rappel, Kosmos Energy, basée à Dallas (Etats-Unis) a signé un protocole d'entente avec la Société des Pétroles du Sénégal (Petrosen) et la société mauritanienne des hydrocarbures et du patrimoine minier (SMHPM).

Ainsi, comme le rappelait Aly Nguille Ndiaye, Ministre de l'Industrie et des Mines, «la découverte des réserves de gaz estimées à 450 milliards de mètres cube au puits de Guembel 1, dans la partie nord du permis Saint-Louis Offshore Profond, est une excellente nouvelle. Certainement, d'autres découvertes vont venir parce nous sommes persuadés que le Sénégal va être un pays producteur de pétrole et de gaz».

Les droits du puits de Guembel-1 sont partagés entre KosmosEnergy (60%), Timis Corporation (30%) et Petrosen (10%).

Mais comment ne pas céder à la peur de la malédiction des ressources naturelles en Afrique ?

«Il ne faut pas du tout céder à "la peur" du pétrole et des ressources naturelles». Comme le rappelait le ministre Thierno Alassane Sall. «Il n'y a pas à avoir peur de la malédiction des ressources naturelles. Il faut faire confiance à notre génie propre. Le Sénégal a un système politique qui démontré sa solidité et a su faire face à toute sorte de crises», confiait-il. Il estime que le pays dispose d'assez de ressorts pour conjurer "la malédiction" des ressources naturelles».

A vous de juger !



The best African mining solutions...now with a new Energy

Vivo Energy brings you Shell's industry-leading products, services and technology, with an offer designed to meet your precise mining needs and reduce your Total Cost of Operations.

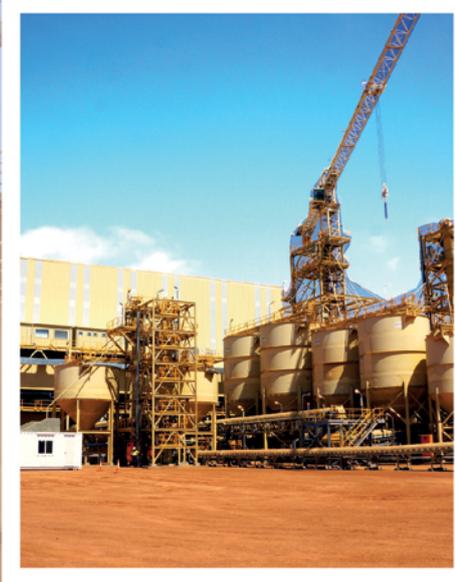
To reduce your costs and optimise the use of fuel and lubricant products in your mining operations, contact us at www.vivoenergy.com



Shell trademarks used under license.



Shell Licensee



GRANDE CÔTE
OPERATIONS SA

Grande Côte Opérations est une entreprise industrielle implantée au Sénégal et spécialisée dans l'exploitation des minerais lourds tels que le Zircon, le Leucoxène, l'Ilménite et le Rutile. Le Sénégal devient ainsi le troisième producteur mondial avec l'extraction de près de 50 millions de tonnes de sables prévue par an.